

**Conseil Communal**  
**Séance du 19 novembre 2015**

*Etaient présents :*

*MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président;*  
*NOTET P., MARS G., GROGNA J. et REYTER R., Echevins;*  
*ARNOULD F., COLLARD D., PIGEON E., PAUL C., LHOAS V.,*  
*SONNET M., CONRARD C., BURNON A., HENKINET F., MOUTON B.,*  
*LEYDER O. et DEREMIENS V., Conseillers;*  
*GIERENS Bernard, Directeur général*

**La séance est ouverte.**

**Monsieur le Bourgmestre propose l'ajout de points supplémentaires concernant les ordres du jour :**

**8.Bis. Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Vivalia du mardi 15 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

**8.Ter. Convocation à l'assemblée générale de l'Intercommunale Orès du vendredi 18 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

**8.Quater. Convocation à l'assemblée générale stratégique de l'Intercommunale Idélux du 16 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

**8.Quinquies. Convocation à l'assemblée générale stratégique de l'Intercommunale Idélux-Projets publics du 16 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

**8.Sexies. Convocation à l'assemblée générale stratégique de l'Intercommunale Idélux-Finances du 16 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

**8.Septies. Convocation à l'assemblée générale stratégique de l'Intercommunale AIVE du 16 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

**CPAS**

**1. Prise d'acte de la démission d'un conseiller du CPAS du groupe « Liste du Bourgmestre » et désignation de son remplaçant.**

Monsieur Luc LALOY informe le Conseil communal de sa décision de démissionner de son poste de Conseiller de l'Action sociale à la date du 10 novembre 2015. Monsieur Yves BESSELING, pour le groupe « Liste du Bourgmestre », propose Monsieur Laurent BAI comme candidat en vue de pourvoir au remplacement de Monsieur Luc LALOY.

Le Conseil communal approuve cette désignation.

L'intéressé sera invité à venir prêter serment entre les mains du bourgmestre.

## **2. Modification budgétaire extraordinaire n° 3 – Exercice 2015 : approbation.**

*Présentation : Vinciane LHOAS, Présidente du CPAS*

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Solde</b>
Budget initial	245.701,29	245.701,29	
Augmentation	10.000,00	10.000,00	
Diminution	10.000,00	10.000,00	
<b>Résultat</b>	<b>245.701,29</b>	<b>245.701,29</b>	

Le Conseil communal approuve cette modification budgétaire.

## **FINANCES**

### **3. Modification budgétaire ordinaire n° 3 - Exercice 2015 : approbation.**

La modification budgétaire n° 3 ordinaire présente les résultats suivants :

- RECETTES :	9.628.106,71 €
- DEPENSES :	9.030.214,68 €
- EXCEDENT :	597.892,03 €
- BONI EXERCICE PROPRE :	251.082,98 €

Le Conseil communal approuve cette modification budgétaire ordinaire n° 3.

### **4. Modification budgétaire extraordinaire n° 3 – Exercice 2015 : approbation.**

La modification budgétaire n° 3 extraordinaire présente les résultats suivants :

- RECETTES :	7.086.493,32 €
- DEPENSES :	7.012.163,01 €
- EXCEDENT :	74.330,31 €

Le Conseil communal approuve cette modification budgétaire extraordinaire n° 3.

## **TRAVAUX**

### **5. Entretien des chemins n°s 11, 12 et 14 à Remichampagne (PIC) : approbation du cahier des charges mis à jour.**

Suite aux remarques administratives et techniques émises par le SPW – Direction des voiries subsidiées, le cahier spécial des charges pour ce dossier inscrit dans le Plan d'Investissement Communal pour les années 2013 à 2016 et approuvé en date du 26 août 2015 a été modifié en conséquence par le Service des Travaux.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges mis à jour dont le montant estimatif s'élève à la somme de 296.232,20 euros TVA comprise (montant inchangé). Ce marché sera passé par adjudication ouverte.

**6. Entretien des chemins n°s 3, 7, 9, 10 et 12 à Morhet (PIC) : approbation du cahier des charges mis à jour.**

Suite aux remarques administratives et techniques émises par le SPW – Direction des voiries subsidiées, le cahier spécial des charges pour ce dossier inscrit dans le Plan d'Investissement Communal pour les années 2013 à 2016 et approuvé en date du 26 août 2015 a été modifié en conséquence par le Service des Travaux.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges mis à jour dont le montant estimatif s'élève à la somme de 478.334,78 euros TVA comprise (montant inchangé). Ce marché sera passé par adjudication ouverte.

### **INTERCOMMUNALES**

**7. Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Sofilux du lundi 14 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

Approbation de l'ordre du jour du 17 décembre 2015 :

1. Modifications statutaires.
2. Evaluation du plan stratégique 2014-2016 (année 2016).
3. Nominations statutaires.

**8. Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale BEP-Crematorium du mardi 15 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

Approbation de l'ordre du jour du 15 décembre 2015 :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 juin 2015.
2. Approbation du Plan Stratégique 2016 – 2017 – 2018.
3. Approbation du Budget 2016.

**8.Bis. Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Vivalia du mardi 15 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

Approbation de l'ordre du jour du 15 décembre 2015 :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale du 23 juin 2015.
2. Approbation de l'évaluation 2015 du Plan stratégique 2014 – 2016 et approbation du budget 2016.

**8.Ter. Convocation à l'assemblée générale de l'Intercommunale Orès du vendredi 18 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

Approbation de l'ordre du jour du 18 décembre 2015 :

1. Scission partielle de l'Intercommunale – Absorption de Fourons par les associations chargées de mission Inter-Energa et Infrac Limburg.
2. Evaluation du Plan stratégique 2014 – 2016.
3. Remboursement de parts R.
4. Actualisation de l'annexe 1.
5. Nomination statutaire.

**8.Quater. Convocation à l'assemblée générale stratégique de l'Intercommunale Idélux du 16 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

Approbation de l'ordre du jour du 16 décembre 2015 :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 2015.
2. Rapport d'évaluation du plan stratégique 2014 – 2016 : approbation.
3. Fixation du montant de la cotisation pour 2016 (art. 19 des statuts).
4. Remplacement d'un administrateur démissionnaire (Benoît DELVAUX par Jacques CHAPLIER).
5. Divers.

**8.Quinquies. Convocation à l'assemblée générale stratégique de l'Intercommunale Idélux-Projets publics du 16 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 2015.
2. Rapport d'évaluation du plan stratégique 2014 – 2016 – approbation.
3. Remplacement d'un administrateur démissionnaire (Benoît DELVAUX par Jacques CHAPLIER).
4. Divers.

**8.Sexies. Convocation à l'assemblée générale stratégique de l'Intercommunale Idélux-Finances du 16 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 2015.
2. Rapport d'évaluation du plan stratégique 2014 – 2016 – approbation.
3. Divers.

**8. Septies. Convocation à l'assemblée générale stratégique de l'Intercommunale AIVE du 16 décembre 2015 : approbation de l'ordre du jour.**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 2015.
2. Rapport d'évaluation du plan stratégique 2014 – 2016 – approbation.
3. Fixation du montant de la cotisation pour 2016 pour les missions d'assistance aux communes (art. 18 des statuts).
4. Divers.

**DIVERS**

**9. Motion concernant le projet de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement entre l'Union européenne et les Etats-Unis.**

Le Conseil communal de Vaux-sur-Sûre vote une motion relative au projet de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement entre l'Union européenne et les Etats-Unis.

Le TTIP est destiné à contribuer à réduire les coûts supportés par les entreprises européennes en luttant contre les formalités administratives inutiles et à mettre en place de nouvelles règles permettant d'exporter, d'importer et d'investir outre-Atlantique dans des conditions plus simples et plus équitables. Toutefois balises.

Le Conseil communal :

- **APPELLE** le Gouvernement fédéral, la Commission, le Conseil et le Parlement européens, à un engagement fort pour aboutir à un accord ambitieux et équilibré qui vise à l'émergence d'un nouveau modèle de développement axé sur l'amélioration de la qualité de la vie de tous les citoyens ;
- **REFUSE** toute tentative d'affaiblir le cadre communal, régional, national ou européen notamment en matière sociale, de santé, d'agriculture, d'environnement, de protection des travailleurs, des consommateurs, des entreprises petites ou grandes et des petits producteurs de notre région ;
- **DEMANDE** aux autorités belges d'exiger que les négociations concernant le projet de Partenariat transatlantique sur le Commerce et l'Investissement entre l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique visent absolument une harmonisation vers le haut, c'est-à-dire, intégrant les normes les plus élevées, que cela concerne les droits sociaux et à la santé, les droits humains, les dispositifs de protection de l'environnement, de l'alimentation ou encore la protection des travailleurs et des consommateurs ;
- **DEMANDE** aux autorités belges compétentes que les services publics et d'intérêt général soient absolument préservés du projet de traité ;

- **DECLARE** ne pas accepter que des dispositions du règlement des différends entre investisseurs et Etats puissent permettre à des investisseurs privés de remettre en cause des décisions des autorités locales ;
- **DEMANDE** que soient intégrées dans la négociation les normes visant à assurer une justice fiscale ;
- **DEMANDE** aux autorités belges de faire pression afin que les négociations se fassent dans la plus grande transparence à l'égard des consommateurs et des citoyens ;
- **DECLARE** qu'en l'absence du respect des orientations contenues dans la présente motion, « Vaux-sur-Sûre » se déclarera « hors TTIP » ;

**10. Convention de partenariat « Point d'information communal 2.0 » Infor Jeunes : approbation de la nouvelle convention.**

Le Conseil communal approuve la nouvelle convention de partenariat « Point d'information communal 2.0 » attendu que cette extension de partenariat est lié à la décentralisation mobile de l'information et que la Commune de Vaux-sur-Sûre souhaite être accompagné par Infor Jeunes dans la mise en place d'un Conseil Consultatif Communal des jeunes. Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 1.500,00 euros.

**HUIS CLOS**

**La séance est levée.**